

Routot

Le bulletin d'informations municipales • juin 2024 • n°24



FINANCES COMMUNALES

Le budget 2024

P. 2



INVESTISSEMENT

Le point sur le chantier de la cantine

P. 3



ENVIRONNEMENT

La nouvelle charte du PNRSB

P. 6



COMMERCE, ARTISANAT ET SERVICES

Zoom sur la maison du lin

P. 8

Édito



Chères Routotoises,
Chers Routotois,

Les deux tiers du mandat sont
derrière nous et déjà, nous
pouvons dire que la feuille de route que nous vous avons
présentée il y a 4 ans est bien engagée même si certains
imprévus ont régulièrement bousculé le planning. Ainsi, de
nombreux dossiers se sont concrétisés :

- la toiture de la halle a été rénovée,
- la défense incendie a été révisée et améliorée selon les directives départementales pour avoir un taux de couverture proche de 95 %,
- le logement de la Poste a été rénové,
- la salle des fêtes a été remise aux normes,
- un bâtiment communal a été acheté et aménagé,
- la fibre optique a été déployée,
- le skate park a été déplacé,
- l'arrêt de bus a été mis aux normes d'accessibilité,
- l'éclairage publique a en partie été équipé de LED,
- l'isolation de l'école a été revue,
- un boulodrome a été créé,
- les abords de l'école ont été sécurisés,
- la façade et les logements des numéros 3 et 5 rue du Dr Collignon ont été rénovés,
- l'aménagement extérieur de l'arsenal des pompiers a été réalisé...

Et bientôt, la nouvelle cantine sera opérationnelle, ce que nous espérons pour le dernier trimestre 2024. Mais avec un tel chantier portant sur 550 m² et dont le coût se chiffre à 2 617 038 €, les aléas sont toujours possibles.

En parallèle, nous avons travaillé sur la mise en place de la vidéo-protection. Là encore, le projet est de taille et devrait être opérationnel d'ici la fin de l'année. Ce dispositif visera à lutter contre les incivilités, les cambriolages, mais aussi les mauvais comportements routiers malheureusement de plus en plus fréquents. À ce titre, suite à de nombreux excès de vitesse, je souhaite que chacun se responsabilise et lève le pied en conséquence. Après avoir équipé la commune de radars pédagogiques en 2016, la municipalité pourrait bien demander à ce qu'il y ait des contrôles réalisés par notre gendarmerie.

Enfin, la municipalité mène une réflexion pour les deux ans à venir avec la création d'une résidence seniors en collaboration avec des professionnels du secteur. Une réflexion est également engagée pour le développement du tourisme notamment par le biais de la maison du lin, gérée par l'association Terres Vivantes. Le musée pourrait déménager et ainsi s'agrandir et gagner en visibilité. Notons que la Maison du Lin accueille plus de 8 000 visiteurs par an à Routot... une aubaine pour nos commerces !

Enfin, je voudrais attirer votre attention sur la nécessité de respecter les règles de vie qui concourent à la quiétude de notre beau village rural. Ainsi, les tondeuses des jours fériés, les brûlages intempestifs ou encore les frictions entre voisins ne sont pas acceptables. Je compte donc sur vous pour maintenir votre esprit civique.

Bien à Vous, Marie-Jean Douyere

Votre mairie



Ouverture de la mairie :
Lundi : 10h à 12h / 15h30 à 17h30
Mardi : Fermé / 15h30 à 17h30
Mercredi : 10h à 12h / Fermé
Jeudi : Fermé / 15h30 à 17h30
Vendredi : 10h à 12h / 15h30 à 17h30



www.routot.fr
mairie.routot@wanadoo.fr
Tél : 02 32 57 31 25

Tirage : 850 exemplaires
Rédacteur en chef :
Marie-Jean Douyere
Réalisation/ Impression : NOTA BENE
06 15 14 45 67 - www.creanotabene.fr

BUDGET 2024

DES INVESTISSEMENTS SUR TOUS LES FRONTS



Le conseil municipal a voté le budget 2024. Au regard des nombreux investissements présents et à venir mais aussi pour palier à l'inflation, la municipalité a décidé d'augmenter cette année le taux de la taxe foncière de 0,2 %, soit une augmentation de seulement 0,3 % en trois ans.

Le budget de fonctionnement se chiffre à 1 545 302,58 €. Y figurent notamment les dépenses à caractère général, comme les charges de personnel, d'énergie ou d'entretien, ainsi que le fonds de roulement de la commune. La section d'investissements s'élève quant à elle à 2 788 388,44 €, somme qui inclut le remboursement des emprunts et les reports de 2023 à l'instar du chantier de la cantine dont les restes à réaliser se montent à 2 131 806,31 € (subventionnés à hauteur de 797 701 € par la DETR, 492 257 € par le Département et 35 392 € par la CCPAVR).

Par ailleurs, de nombreuses actions sont portées au budget :

- La mise en place de 24 points de vidéo protection branchés directement sur la fibre optique pour un montant de 122 930 € subventionnés à hauteur de 61 464 € par la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et le FIPD (Financement des politiques de prévention),
- La mise en place de cavernes, des travaux d'aménagements au jardin du souvenir et la mise en place d'un composteur au cimetière pour réduire les déchets verts, le tout pour 4 000 €,
- La réfection de l'enrobé chemin des Demoiselles pour 45 000 € qui fait suite au remplacement des candélabres et à la fin des travaux de voirie du lotissement.
- La réfection des trottoirs de la rue de l'Abbé Clément pour 10 000 €.
- L'enfouissement de réseaux en collaboration avec le SIEGE au niveau de l'allée des Fleurs, de l'allée des Primeverts et de la rue des Romains pour 36 234 €,
- La mise en place du dernier dispositif de défense incendie avec une citerne rue des Tasseaux pour 13 643 €,
- L'aménagement d'un terrain de "foot à 5" derrière la gendarmerie pour 25 000 €,
- Des travaux de sécurisation du coq au sommet du clocher de l'église et la mise aux normes de l'éclairage pour 18 000 €,
- Des travaux de mise aux normes électriques à la mairie, le changement du standard téléphonique et du matériel informatique pour être en conformité avec la fibre, et la mise à jour de logiciels pour 51 928 €,
- La mise aux normes de l'éclairage et du tableau électrique à la halle pour 16 500 €,
- La pose d'une toiture en bac acier en remplacement de la toiture amiante du garage du presbytère pour 16 000 €,
- Le remplacement de mobilier à la médiathèque et des petits travaux d'entretien pour 11 404 € et l'achat de nouveau mobilier à la salle des fêtes pour 4 500 €,
- Des travaux d'isolation par l'intérieur au n°3 de la rue du Dr Collignon pour 12 000 €,
- La destruction de l'ancienne graineterie rue du Roumois (propriété de la commune) pour 43 000 € en prévision de la création de logements.

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Pensez à l'Opération Tranquilité Vacances !

L'Opération Tranquilité Vacances est un service qui permet aux habitants de demander la surveillance de leur domicile lors de leurs absences prolongées.

Après une inscription en ligne ou directement à la gendarmerie (avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile) des patrouilles de gendarmerie seront organisées, de jour comme de nuit, afin de lutter contre les cambriolages. À l'issue de votre inscription, vous recevrez un récépissé de votre demande reprenant toutes les informations communiquées.

Si vous devez modifier votre inscription (durée d'absence, adresse), même si celle-ci a été réalisée en ligne, vous devrez vous rendre à la gendarmerie du ressort de votre domicile.

QUELQUES CONSEILS AVANT VOTRE DÉPART :

- N'indiquez pas vos dates de départ sur les réseaux sociaux !
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, un échafaudage, des outils...
- N'inscrivez pas le nom et l'adresse du domicile sur le tapis de clés.
- Ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation.
- Mettez bijoux et objets de valeur en lieu sûr et pensez à les photographier.

CHANTIER

La nouvelle cantine prend forme !



LE CHANTIER
AU 16 AVRIL

Depuis le 5 décembre 2023, date du lancement du chantier de la cantine, les ouvriers travaillent sans relâche avec pour objectif de livrer ce nouvel équipement de près de 550 m² pour l'automne 2024. Petite mise en bouche avec une visite de chantier en images...

Chaque mardi depuis décembre, Acube Architectes pour la maîtrise d'œuvre, Gilles Gréaume (Adjoint chargé des travaux) pour la maîtrise d'ouvrage et les entreprises retenues pour la réalisation du projet, se retrouvent afin de faire le point sur l'avancée des travaux et résoudre le cas échéant les défis d'un tel chantier. Par chance, les aléas et mauvaises surprises ne sont pour le moment pas de la partie.

De plus, toutes les entreprises ont bien conscience de l'importance d'un tel équipement et jouent le jeu afin de ne pas prendre de retard assurant de ce fait un enchaînement des différentes étapes sans temps morts. Ainsi, depuis fin avril, tout le gros œuvre est terminé, laissant désormais la place aux charpentiers, couvreurs et menuisiers dont l'objectif est de rendre la bâtiment clos et couvert pour la mi-juin.

Viendra ensuite le ballet des plombiers, électriciens, plâtriers, carreleurs et peintres pour l'aménagement intérieur. Ensuite, c'est l'ameublement qui sera au programme avec l'installation de la cuisine et la mise en place du mobilier. Un vaste programme qui espérons-le ne sera pas mis en pause durant le mois d'août.

ET DANS LES ASSIETTES ?
Si la cantine promet d'être particulièrement confortable tant pour les enfants que pour le personnel, elle sera surtout dotée d'une cuisine et non d'un point de réchauffage. Les plats seront donc préparés sur place à base de produits frais issus de producteurs locaux.

Le choix du prestataire est en cours selon un cahier des charges précis et exigeant. En effet, nous ne pouvons pas aujourd'hui fermer les yeux sur l'importance d'une cuisine saine non transformée et les bienfaits des circuits courts.

COMMÉMORATION Le 8 mai célébré en fanfare

Le 8 mai 1945, la France fêtait la victoire des Alliés sur l'Allemagne après 6 années de guerre. Comme partout en France, de nombreux habitants de Routot se sont rassemblés pour rendre hommage aux soldats morts pour la France.

Après un défilé en fin de matinée, les élus, corps constitués et habitants se sont retrouvés sur la place de la liberté autour des anciens combattants, des sapeurs-pompiers, des JPS de Routot et des représentants de la gendarmerie pour commémorer la victoire des alliés. Les écoliers de Routot et leurs enseignants étaient également présents et ont entonné la Marseillaise sur la musique de la fanfare de Routot, présente à chaque commémoration.



Zoom sur La fanfare de Routot

À Routot, défilés et commémorations s'opèrent forcément au son de la fanfare dont le rôle est essentiel. La sonnerie aux morts, l'hymne national ou encore le chant des partisans apportent émotions et patriotisme, participant ainsi pleinement à la transmission du souvenir.

Dirigée depuis 1985 par Patrick Perdrix, la fanfare de Routot a derrière elle une très longue histoire puisqu'elle a été créée en 1903. Depuis, son succès n'a jamais faibli même pendant le Covid. Aujourd'hui, la formation regroupe 16 musiciens de 25 à 80 ans (percussions, saxophones, flûte traversière, trompette, clarinette, trombone à coulisse). Patrick Perdrix, professeur d'accordéon de 71 printemps, nous confie avoir une longue histoire commune avec l'ensemble harmonique puisqu'il a appris le solfège en son sein à l'âge de 7 ans, soit 64 ans de fanfare à son actif !

Mais Patrick Perdrix ne s'est pas arrêté en si bon chemin puisqu'en 1986, il a accepté de diriger la chorale de Routot, qui n'a alors que très peu d'années d'existence. Après avoir relevé la formation mais aussi après quelques frayeurs au moment de la pandémie, la chorale a aujourd'hui retrouvé un nouveau souffle puisqu'elle aligne 25 chanteurs (soprano, alto et basse).

Les deux formations participent régulièrement aux manifestations communales comme les commémorations et le corso fleuri pour la fanfare, les messes en musique pour la chorale ou encore le concert commun prévu cette année le dimanche 23 juin à la salle des fêtes.

- **Fanfare : le mardi soir de 18h à 19h30 au 1^{er} étage de la mairie**
- **Chorale : le lundi matin de 10h15 à 11h45 au 1^{er} étage de la mairie**
- **Contact : Patrick Perdrix patrick.perdrix@orange.fr 02 32 57 35 16 - 06 03 18 61 33**



ANNIVERSAIRE

Le 27 août 2024, Routot fêtera les 80 ans de sa libération par les troupes canadiennes. Nous vous attendons nombreux pour célébrer cet anniversaire et rendre hommage à tous les acteurs de ce moment historique.



32 ans de Jumelage entre Wangen et 10 communes autour de Routot



La nouvelle Bürgermeister Marry-Ann Schröeder et 45 de ses compatriotes ont été accueillis le jeudi 9 mai à la mairie de Routot par Marie-Jean Douyere et ses collègues maires de Bouquetot, Brestot, Hauville, le Landin, Étreville, Éturqueraye, la Haye de Routot, Rougemontier, la Haye-Aubrée, qui ont eu la joie de recevoir en cadeau un banc, symbole de convivialité et de fraternité. Il sera installé dans la cour de l'école.



S'en est suivie le 10 mai, une journée visite à Deauville aux Franciscaines mais aussi sur les célèbres planches (en partenariat avec l'Office du Tourisme de Deauville dans le cadre des 100 ans des planches de Deauville). Cette nouvelle rencontre franco allemande a été l'occasion d'une remise de médailles (les 1^{ères} médailles en or depuis l'accueil de la flamme olympique) pour 3 courageux allemands ayant parcourus 930 km en vélo en 13 jours avant de repartir en bus.

HOMMAGE

Werner Stöckle, ancien maire de Wangen et fondateur du jumelage côté Allemagne, est décédé le 1^{er} février 2024 à l'âge de 74 ans. Un hommage lui a été rendu à Éturqueraye lors de la visite de nos amis allemands lors du week-end de l'Ascension.



Brèves

**PROPRIÉTAIRE
D'UN MEUBLÉ DE TOURISME,
DÉCLAREZ-LE EN MAIRIE**



Les propriétaires de locations saisonnières et chambres d'hôtes (classées ou non) doivent déclarer leur activité.

Cette déclaration est obligatoire pour les résidences secondaires. Pour les résidences principales, elles peuvent être louées sans déclaration. La loi impose toutefois une limite de 4 mois, ou 120 jours par an consécutifs ou non, à cette activité censée rester occasionnelle.

Un logement n'est plus une résidence principale s'il est occupé moins de huit mois dans l'année par son propriétaire. Dès lors, la réglementation applicable aux résidences secondaires prévaut et la déclaration "Meublé de tourisme" devient obligatoire.

RAPPEL : il est interdit de louer sa résidence principale plus de 90 jours par an à la même personne. Par ailleurs, tous ces hébergements sont bien concernés par le champ d'application de la taxe de séjour.

NOUVEAUX HABITANTS, FAÎTEZ-VOUS CONNAÎTRE !

S'intégrer dans une nouvelle commune n'est pas forcément évident. C'est pour cela que la municipalité invite les nouveaux habitants à se faire connaître en mairie afin de participer à la cérémonie d'accueil qui leur est réservée et dont l'objectif est d'établir un premier contact et de présenter les différentes ressources qu'offre la commune en termes d'équipements et de services.

APPEL AUX MAINS VERTES !

Le fleurissement d'une commune est l'affaire de tous. Alors si vous avez un balcon, une cours, un Carré de pelouse ou juste une fenêtre donnant sur la rue, n'hésitez pas à fleurir pour le plaisir des yeux ou simplement de jardiner... le jury passera début juillet !!!



ÉVÉNEMENT

Le banquet des aînés

Le 7 avril dernier, nos aînés se sont donnés rendez-vous à la salle des fêtes pour le traditionnel banquet organisé par le CCAS. 128 convives étaient présents afin de passer un moment convivial sur le thème des Jeux Olympiques.

Les aînés ont été accueillis et servis par les élus du conseil municipal, leurs conjoint(e)s et les membres du CCAS. À l'apéritif, l'assemblée a pu apprécier la présence de Kevin Mauvieux, Député de l'Eure et Marie Tamarelle-Verhaeghe Conseillère départementale.

La doyenne et le doyen du jour Mathilde Dantan et Claude Lecompte (respectivement 98 et 90 ans) ont déjeuné entourés du maire Marie-Jean Douyère et de Francis Courel Président de la CCPAVR, présent quant à lui sur une partie du repas.

■ **Le repas a été préparé par l'Auberge de l'Écurie qui a une fois de plus régale l'ensemble des convives. Chacun est reparti avec un petit présent offert par le maire et les adjoint(e)s...une rose pour ces dames et un petit sachet de sable en forme de médaille olympique pour ces messieurs.**

VIE ASSOCIATIVE

La Rout'hard confirme son succès

La seconde édition de la randonnée en semi-nocturne la Rout'hard a remporté un franc succès vendredi 21 avril avec 188 VTTistes et 116 marcheurs, soit 304 participants au total dont 14 de moins de 18 ans.

Les aventuriers se sont lancés à 21h à l'assaut de la forêt de Brotonne et à travers les chemins de campagne. Vers minuit, tous se sont retrouvés pour le pot de l'amitié à la salle des fêtes, satisfaits de leur soirée et prêts à renouveler l'expérience l'année prochaine. En attendant, les amoureux du vélo pourront se dégourdir les mollets avec la randonnée cyclotouristique prévue le 16 juin prochain.

■ **Club de cyclotourisme est ouvert à toutes personnes voulant pratiquer le vélo sans compétition. Des randonnées cyclotouristiques de 40 à 100 km sont régulièrement organisées, avec plusieurs niveaux de groupe selon l'âge et la forme physique.**

■ **Renseignements : alainleroi.leroi9@gmail.com - 07 68 82 09 61**



Le club des Mimosas fête ses 50 ans en septembre

Créé en 1974, le club des Mimosas comptait dès 1975 une cinquantaine d'adhérents. Aujourd'hui, son succès ne faiblit pas même si le Covid a marqué un petit temps d'arrêt. L'heure est donc aux préparatifs pour ces 50 bougies avec pour projet un grand repas suivi par un voyage à la découverte du Port du Havre. En attendant, le club poursuit ses activités et organise différentes manifestations comme le repas quizz intergénérationnel en collaboration avec la MFR le 24 avril ou le concours de coinchée à la salle des fêtes prévu le 20 août prochain.

■ **Contact : Martine Berthelin martine.berthelin@orange.fr - 06 63 09 22 68**



Le Blind test du 24 avril remporté par la table du maire avec une mention spéciale aux élèves de la MFR qui ont assuré la cuisine et le service

Communication

L'ADRESSAGE DU COURRIER,
REUV ET CORRIGÉ



Les services municipaux ont entièrement revu les adresses de la commune et les ont transmis aux services postaux afin d'éviter tout dysfonctionnement. Cependant, de votre côté, veillez bien à afficher votre nom avec votre adresse complète sur votre boîte aux lettres.

En effet, la Poste relève régulièrement des erreurs dans la distribution du courrier en raison de boîtes aux lettres non identifiables. Vous devez également vous assurer que votre numéro soit bien visible à l'entrée de votre domicile afin de faciliter la livraison des colis. La Poste rappelle que sans ces éléments, aucune réclamation ne pourra être enregistrée.

Si votre adresse est précise, vous bénéficiez de l'ensemble des services postaux dans les meilleures conditions. Pensez donc lorsque vous renseignez votre adresse à ne rien oublier, notamment les noms de rue dans les lotissements lorsqu'ils existent.

**L'APPLI CENTOACCESS
REPLACE CENTOLIVE ET
VOUS RELIE AUX INFOS MUNICIPALES,
NE VOUS EN PRIVEZ PAS !**



CentoAccess est une mise à jour et une évolution technique de l'application Centolive déjà en place à Routot.

Courant juin, vous devrez donc désinstaller Centolive et télécharger gratuitement CentoAccess, une véritable application dédiée à Routot et qui vous permettra de suivre en temps réel l'actualité de la commune, où que vous soyez.

Dès lors, vous recevrez une notification sur votre smartphone à chaque fois qu'un nouveau contenu sera mis en ligne par la commune :

- Alerte vigilance météo,
- Arrêtés préfectoraux concernant les plans canicule, sécheresse, sanitaire...,
- Agenda,
- Infos pratiques sur la vie scolaire, le transport scolaire, les associations, l'environnement, etc...



Télécharger sur Androïd



Télécharger sur Iphone

CADRE DE VIE

Le Parc Naturel Régional met le cap sur 2043, et vous avez le droit !

Afin de préserver, valoriser et développer durablement le territoire, un Parc naturel régional dispose d'une feuille de route, un document de référence, intitulé Charte qui définit les objectifs à atteindre ainsi que les actions à mettre en œuvre en matière de paysage, d'environnement, d'aménagement, d'économie locale, de lutte contre le réchauffement climatique, etc. Ce document de référence est valable 15 ans et expirera en 2028.

Certes, il reste encore 5 ans avant son échéance, mais la conception d'un nouveau projet de territoire doit se faire en amont puisqu'elle doit être menée en concertation avec tous les acteurs du territoire. C'est une occasion unique de se réapproprier les enjeux et de réfléchir collectivement à l'avenir du Parc, pour la période 2028-2043.

Le Parc engage donc une grande enquête auprès de ses habitants. Le but de cette démarche est de mieux connaître les attentes des habitants, leurs points de vue, leurs besoins, etc. Cette enquête s'étale sur toute l'année 2024 et les résultats seront utilisés pour construire le futur projet de Charte.

■ En tant qu'habitant ou acteur, ce territoire vous appartient !
Vous êtes donc invités à apporter votre contribution au questionnaire accessible depuis le site internet du PNRBSN. Vos réponses resteront strictement confidentielles.



UNE EXPO POUR LES 50 ANS DU PARC



À l'occasion de ses 50 ans, le parc a organisé en février l'exposition "Retour sur le passé de Routot" d'après les quelques 300 photographies sur plaque de verre prises par le pharmacien local Auguste Leclerc entre 1900 et 1920.

Projetées en grand format, ces photographies ont permis à chacun de se plonger au cœur du quotidien des Routotois durant cette période fastueuse pour le village malgré les affres de la Grande Guerre.

Cette manifestation fait suite à l'exposition sur les halles perdues présentée l'été dernier sous les halles et qui, au regard de son succès, poursuit désormais sa route de village en village à travers le Roumois.



L'épandage à l'œuvre aux beaux jours

Pour faire suite à la demande de la CCPAVR, l'épandage fauchera le bord de nos routes sur la dernière semaine de juillet.

Notons qu'à partir de cette année, l'opération n'aura lieu qu'une fois par an afin de respecter la biodiversité. Néanmoins, les agents communaux débroussilleront régulièrement les sorties de routes afin d'assurer une visibilité maximale à chaque croisement.

VIE ÉCONOMIQUE

Du nouveau du côté des entreprises routotoises

CHRISTINE VISCONTI, SOPHROLOGUE

Après une reconversion professionnelle, Christine Visconti a choisi d'ouvrir un cabinet de sophrologie à Routot. Cette nouvelle praticienne propose des séances individuelles pour les adultes, adolescents et enfants. La pratique de la sophrologie favorise le bien-être et réduit le stress par le biais de techniques de relaxation, de respiration et de visualisation positive. C'est d'ailleurs une solution pour arrêter de fumer ou pour reprendre confiance en soi.



**■ Cabinet de sophrologie - 18 avenue du général de Gaulle
07 80 05 71 47 - cvisconti.sophrologie@gmail.com**

AR MENUISERIE GÉNÉRALE

En 2014, Adrien Rieth décide de se mettre à son compte comme menuisier à Valletot. Petit à petit, l'entreprise se développe et compte désormais 5 personnes. Le manque de place se faisant ressentir, M. Rieth décide alors de s'agrandir et de monter un atelier sur Routot.

Certifié Qualibat RGE, la menuiserie propose de multiples prestations :

- Installation portes et fenêtres en neuf et en rénovation
- Isolation murs et combles
- Pose de placoplâtre
- Pose de bardages et habillages
- Aménagement de cuisines, salles de bain et placards
- Création et pose d'escaliers
- Aménagement de carports et pergolas
- Aménagement de terrasses

■ AR Menuiserie générale - 9 bis rue du Roumois - 06 38 63 25 60 - adrien.rieth68@gmail.com

Les marchés de Routot

Véritables rendez-vous gourmands, les marchés de Routot vous accueillent les mercredis et les samedis matins. Vous y trouverez d'excellents produits fermiers locaux chez les primeurs, poissonniers, charcutiers, bouchers, mais aussi des fleuristes, pépiniéristes et de nombreux artisans en tout genre, sans oublier les marchands de vêtements et accessoires.



RÉSEAU DE TRANSPORT ÉLECTRIQUE

La ligne électrique de 400 000 Volts ne passera pas par Routot !

La décision est tombée, le préfet de l'Eure et la déléguée régionale de RTE ont annoncé que le tracé de la ligne très haute tension retenu longera la ligne existante. La nouvelle ligne électrique de 400 000 volts ne passera donc pas à Routot, comme nous avions pu le craindre lors des pourparlers pour définir ce tracé.



DÉCHETS

Une seule collecte d'ordures ménagères par semaine à Routot

Depuis la mise en place du tri sélectif, le tonnage des déchets ménagers a diminué, occasionnant une collecte des ordures ménagères très faible le jeudi matin. Il a donc été décidé de ne faire qu'une seule collecte d'ordures ménagères par semaine.

Depuis le mois d'avril, il faut donc sortir les bacs le dimanche soir pour une collecte le lundi matin. Concernant le ramassage du tri sélectif (poubelle jaune), le calendrier ne change pas, il reste à un seul passage tous les 15 jours.

Historiquement, les habitants de Routot bénéficiaient de 2 collectes des ordures ménagères hebdomadaires pour le prix d'un passage en raison du centre-bourg commerçant et du marché. Une réduction de la taxe d'ordures ménagères n'est donc pas envisagée.



Depuis le 1^{er} avril, les déchetteries du SDOMODE sont passées aux horaires d'été :

BOURG-ACHARD (rue du Quesnoy) :

- Lundi et jeudi de 14h à 18h
- Mardi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Fermée le dimanche

TROUVILLE LA HAULE (Z.A. La mare du Hamel) :

- Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Jeudi de 14h à 18h
- Fermée le lundi et le dimanche

Terres vivantes, une association qui valorise le Roumois... et Routot



La Maison du Lin, située dans les bâtiments de la mairie, est un musée géré par l'Association "Roumois, Terres Vivantes en Normandie". Subventionnée entre autres par la commune de Routot, la CCPAVR et le Département, l'association gère également 2 autres sites. Explications...

L'ASSOCIATION TERRES VIVANTES

L'association gère les sites de La Haye-de-Routot (Musée du Sabot, Chaumiére aux Orties et Four à pain), de Hauville (Moulin) et de Routot (Maison du Lin) qui rassemblent à eux trois plus de 25 000 visiteurs par an. D'années en années, le succès grandit grâce à une programmation de grande qualité. En effet, de mars à la fin novembre l'association propose des visites guidées, des stages et animations pour tous les âges, des expositions temporaires ou encore des dégustations gourmandes. Terres Vivantes organise également des rendez-vous incontournables à l'image de la Fête Médiévale à Hauville, de la Fête des légumes oubliés à la Haye de Routot ou du Festival du Lin que Routot accueille chaque année en juin.

ZOOM SUR LA MAISON DU LIN DE ROUTOT

Autrefois, Routot était un carrefour important de vente de toiles de lin du Roumois et aujourd'hui, le village est le centre d'une zone de production linière avec notamment la coopérative de teillage Terre de Lin.

L'écomusée de la Maison du lin est le lieu idéal pour découvrir les différentes transformations du lin allant de son histoire à ses usages en passant par sa culture d'hier et d'aujourd'hui, à travers des visites mais aussi des ateliers organisés tout au long de l'année.

La maison du lin, c'est aussi une fabuleuse boutique en accès libre où les visiteurs peuvent découvrir une multitude de produits dérivés du lin (linge, chapeaux, produits culinaires, accessoires....).

LE FESTIVAL DU LIN À ROUTOT

Le festival du lin vous donne rendez-vous le Dimanche 9 juin 2024 de 10h à 18h avec au programme :

- défilé de mode de vêtements en lin,
- balades dans les champs de lin,
- visite de la maison du lin et de l'usine de teillage,
- vente de tissus au mètre,
- exposition de patchwork,
- démonstration culinaire,
- marché d'exposants...



LA RÉFLEXION MUNICIPALE

Devant le succès et le potentiel de la maison du lin, la municipalité réfléchit aux actions à mettre en place pour augmenter sa fréquentation. Parmi les leviers possibles, le déplacement du musée qui permettrait d'agrandir l'espace et de faire évoluer les activités de la Maison du Lin. Un développement qui pourraient bien entendu profiter aux commerces routotois.

vos événements préférés sur l'année 2024

Comité des fêtes, union commerciale, associations culturelles et de loisirs vous proposent toute l'année des animations diverses et variées pour toute la famille. A découvrir sans modération !



L'état civil*

* autorisation selon RGPD

Mariages

- Kristopher NOIRON et Noémie CROS, le 28 octobre 2023



Naissances

- Elliott JOURDAIN, le 6 novembre 2023
- Marius ELIOT HOERNER, le 6 novembre 2023
- Jasmine FOURNIER, le 15 novembre 2023
- Romy DESSAUX LECOMTE, le 19 novembre 2023
- Lise CARRIERE, le 12 décembre 2023
- Ezyo SINOIR, le 22 décembre 2023
- Brandon CAMPART, le 4 janvier 2024
- Julia MILLER, le 26 janvier 2024
- Meryl SEILLIER, le 25 février 2024
- Jade GERVAIS PODDEVIN, le 10 avril 2024
- Loucia DIGEON, le 14 avril 2024
- Alyah PARIS, le 21 avril 2024

Décès

- Paulette BINET, le 18 octobre 2023
- Emilienne ROLLIN, le 14 décembre 2023
- Mathieu BOULAY, le 9 janvier 2024
- Gérard LEBON - Le 22 janvier 2024
- Lionel LEFIEUX - le 12 février 2024
- Bénédicte BAUDOIN - le 29 février 2024
- Ginette GOUY, le 1^{er} mars 2024
- Jeannine PORTAL, le 17 avril 2024
- Maurice DELABARRE, le 24 avril 2024